



## Reouvrir un dossier accident de la voix publique

Par **lorddu33**, le **08/01/2008** à **11:42**

bonjourrrnvoila je vous pose une question.rnrnj'ai eu un accident de la route en allant à mon travail en 2001, la personne responsable à été reconnu et son assurance a bien prit a sa charge les frais. mais en 2004 ils ont cloturés et mon dossier en me considerant consolidé avec sequels. hors en juillet de cette année j'ai eu une aggravation de mon état de santé et été opéré. rechute accepté et reconnu par la

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le **10/01/2008** à **11:38**

Bonjour, rnrnVous avez la possibilité de demander auprès du juge des référés la désignation d'un médecin expert qui vous examinera et se prononcera sur une éventuelle aggravation de votre état. rnrnVous n'êtes pas tenu par la clôture du dossier de l'assurance adverse. rnrnCordialement, rnrnAntoine ETCHEVERRY